



société  
**HIPPIQUE**  
**FRANÇAISE**



# Note financière 2024

## Circuit régional

Mise à jour le 29 Février 2024

Société Hippique Française  
261 rue de Paris  
93100 Montreuil  
[www.shf.eu](http://www.shf.eu)

Secrétariat technique  
01.53.59.31.31  
[contact@shf.eu](mailto:contact@shf.eu)



# 1 Table des matières

2	GENERALITES.....	3
2.1.	Champ d'application de la présente note et généralités.....	3
2.2.	Adhésion .....	3
2.3.	Droit d'entrée sur le circuit Cycle Classique .....	3
2.4.	Déclaration des chevaux.....	3
2.5.	Forfait, rattrapage et changement d'épreuves ou de cheval / poney.....	3
2.5.1.	Forfait.....	3
2.5.2.	Rattrapage d'engagement, changement d'épreuve.....	3
2.5.3.	Rattrapage d'engagement .....	4
2.5.4.	Changement d'épreuve.....	4
2.5.5.	Changement de cavalier, de cheval ou poney .....	4
3	SAUT D'OBSTACLES .....	5
3.1.	Engagements.....	5
3.2.	Dotations et répartition des points.....	5
3.2.1.	Epreuves Formation, Cycle Classique, Cycle Libre et Cycle Jeunes Poneys : Epreuves au barème A sans chronomètre et sans barrage .....	5
3.2.2.	Cycle Classique, Cycle Libre et Cycle Jeunes Poneys : Epreuves au barème A au chronomètre .....	6
3.3.	Algorithme de répartition des dotations .....	7
3.4.	Performances obtenues lors de CSI se déroulant en France .....	7
3.5.	Part organisateur délégué perçue sur les engagements .....	7
4	CONCOURS COMPLET .....	8
4.1.	Engagements.....	8
4.2.	Dotations.....	8
4.2.1.	Epreuves de Concours Complet Cycle Classique.....	8
4.2.2.	Epreuves de Concours Complet Formation 1, 2 et 3 .....	8
4.2.3.	Epreuves de Concours Complet Cycle Libre.....	9
4.2.4.	Epreuves de Concours Complet Cycle Jeunes Poneys .....	9
4.3.	Part organisateur perçue sur les engagements .....	9
5	DRESSAGE.....	10
5.1.	Engagements.....	10
5.2.	Dotations.....	10
5.3.	Part organisateur perçue sur les engagements .....	11
6	ATTELAGE.....	12
6.1.	Engagements.....	12
6.2.	Dotations.....	12
6.2.1.	Dotation globale.....	12

6.2.2.	Répartition de la dotation.....	13
6.3.	Part organisateur perçue sur les engagements .....	13
7	ENDURANCE.....	14
7.1.	Engagements.....	14
7.2.	Dotations.....	14
7.2.1.	Epreuves régionales .....	14
7.3.	Part organisateur perçue sur les engagements et aide aux organisateurs .....	14
8	HUNTER.....	15
8.1.	Engagements.....	15
8.2.	Dotations - Epreuves régionales .....	15
8.3.	Répartition de la dotation.....	15
8.4.	Part organisateur perçue sur les engagements .....	16

## 2 GENERALITES

### 2.1. Champ d'application de la présente note et généralités

La présente note comporte l'ensemble des éléments financiers des épreuves d'élevage applicables pour l'année 2024. Ces éléments financiers ne sont que des compléments ou rectificatifs du Règlement des Epreuves d'Elevage publié sur le site [www.shf.eu](http://www.shf.eu).

Tous les montants de la présente note financière sont Toutes Taxes Comprises (TTC).

### 2.2. Adhésion

Conformément à l'article 4.3 du règlement général des épreuves des jeunes chevaux et poneys, les cavaliers participant aux épreuves Cycle Classique Jeunes Chevaux CSO, CCE, dressage (Qualification, CIR et Finales Nationales) devront être adhérents de la Société Hippique Française.

Le montant de l'adhésion est de 50 € pour une année civile. Celle-ci se règle en ligne sur le site [www.shf.eu](http://www.shf.eu)

### 2.3. Droit d'entrée sur le circuit Cycle Classique

Selon l'article 3.1.1.2 du règlement général des épreuves des jeunes chevaux et poneys, tout équidé participant au circuit Cycle Classique de race non affiliée à la SHF et n'ayant pas délégué le contrôle des performances à la SHF devra s'acquitter d'un droit d'entrée annuel sur FFE COMPET.

Le montant annuel est fixé ainsi :

- Chevaux courant dans les disciplines du CSO et/ou Concours Complet : 120 €
- Chevaux courant dans la discipline du dressage : 40 €

Tous les équidés de races suivantes sont exempts de ce droit d'entrée : Arabe et Demi-Sang Arabe, Anglo-Arabe, Cheval de dressage français et Selle-Français pour les races de chevaux, Connemara, Criollo, Dartmoor, Fjord, Haflinger, Highland, Irish-Cob, Islandais, New Forest, Poney Français de Selle, Shetland et Welsh pour les races de poneys.

### 2.4. Déclaration des chevaux

Pour permettre son engagement en épreuves d'élevage, un jeune cheval/poney doit au préalable être inscrit sur la liste SHF sur [www.shf.eu](http://www.shf.eu). Pour cela, il devra être déclaré sur le compte SHF de son propriétaire, identique au propriétaire SIRE.

Si le propriétaire déclaré ne correspond pas au propriétaire officiel SIRE, le déclarant devra s'acquitter d'une pénalité de 60€ pour que le cheval/poney puisse participer au circuit.

### 2.5. Forfait, rattrapage et changement d'épreuves ou de cheval / poney

#### 2.5.1. Forfait

Les conditions de validité d'un forfait sont celles énumérées au Règlement général des compétitions de la SHF (art. 2.3.2.3).

#### 2.5.2. Rattrapage d'engagement, changement d'épreuve

Les conditions d'un rattrapage sont définies à l'article 2.3.2.2 du Règlement général des épreuves jeunes chevaux et poneys.

### 2.5.3. Rattrapage d'engagement

Les pénalités de rattrapage d'engagement, qui sont ajoutées au montant de l'engagement initial, sont les suivantes :

Epreuves	Montant de la pénalité
Formation CSO, Dressage et CCE	10 €
Cycle Classique CSO, Dressage et CCE	20 €
Cycle Jeunes Poneys	20 €
Cycle libre, CSO, Dressage, CCE, Attelage, Endurance et Hunter	20 €

Lors d'un rattrapage d'engagement, le montant de l'engagement et la pénalité sont prélevés séparément.

### 2.5.4. Changement d'épreuve

En Cycle Classique, en Formation et Cycle Libre, dans le cas d'un changement d'épreuve vers un niveau inférieur, ces changements d'épreuve ou de cheval/poney sont sans pénalité.

En Cycle Classique, en Formation et Cycle Libre, dans le cas d'un changement d'épreuve vers un niveau supérieur ou égal, les conditions financières sont les suivantes :

- Engagement initial remboursé
- Formation : Engagement de l'épreuve supérieure débité + une pénalité de 10€
- Cycle Classique et Cycle Libre : Engagement de l'épreuve supérieure débité + une pénalité de 20€

### 2.5.5. Changement de cavalier, de cheval ou poney

Les conditions de changement de cheval ou poneys sont énumérées à l'article 2.3.2.2.1 du règlement général des épreuves jeunes chevaux. Aucune pénalité n'est appliquée dans le cas d'un changement de cheval/poney.

Les conditions de changement de cavalier sont énumérées à l'article 2.3.2.2.2 du règlement général des épreuves jeunes chevaux. Aucune pénalité n'est appliquée dans le cas d'un changement de cavalier.

### 3 SAUT D'OBSTACLES

#### 3.1. Engagements

Epreuves	Epreuves régionales	Finales régionales, CIR ou Label Poneys
Formation 1, 2, 3 et 4	18 €	
Cycle Classique 4 ans	33 €	76 € (2 tours)
Cycle Classique 5 ans	48 €	106 € (2 tours)
Cycle Classique 6 ans	58 €	126 € (2 tours)
Cycle Libre 1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> Année	23 €	46 € (2 tours)
Cycle Jeunes Poneys 4 ans	26 €	37 €
Cycle Jeunes Poneys 5 ans	27 €	40 €
Cycle Jeunes Poneys 6 ans	28 €	42 €

#### 3.2. Dotations et répartition des points

##### 3.2.1. Epreuves Formation, Cycle Classique, Cycle Libre et Cycle Jeunes Poneys : Epreuves au barème A sans chronomètre et sans barrage

Une prime fixe est attribuée aux équidés sans aucune pénalité sur le parcours :

Epreuves	Régionales			Finales régionales/CIR/Label Poneys		
	Races affiliées En €	Races non affiliées en €	En points toutes races **	Races affiliées	Races non affiliées	En points toutes races **
Formation 1, 2, 3 et 4	0 €	0 €	20	-	-	
Cycle Libre 1, 2 et 3	20 €	20 €	20	20 €	20 €	20
Cycle Classique 4 ans	64 €	53 €	64	113 €	94 €	113
Cycle Classique 5 ans	97 €	80 €	97	162 €	135 €	162
Cycle Classique 6 ans	150 €	125 €	150	227 €	189 €	227
Cycle Jeunes Poneys 4 ans*	26 €	26 €*	26	37,5 €	37.5 €*	37.5
Cycle Jeunes Poneys 5 ans*	30 €	30 €*	30	45 €	45 €*	45
Cycle Jeunes Poneys 6 ans*	35 €	35 €*	35	52,5 €	52,5 €*	52.5

\*Sur les épreuves du Cycle Jeunes Poneys, les poneys Origines Constatées ne sont pas primés. En cas d'Inscription à Titre Initial à un Stud-Book, validée par l'IFCE au-delà du 1<sup>er</sup> août, le paiement des primes ne sera pas effectué rétroactivement.

\*\*Points qualificatifs (en totalité ou partiellement, cf. Règlement Finales CSO Cycle Libre et Jeunes Poneys) aux Finales Nationales de CSO Cycle Libre et Cycle Classique Jeunes Poneys (points pris en compte dans les listes TOP 100).

### 3.2.2. Cycle Classique, Cycle Libre et Cycle Jeunes Poneys : Epreuves au barème A au chronomètre

Concernant les épreuves au barème A au chronomètre, les gains/points sont calculés de la manière suivante :

- Parcours sans pénalité : prime correspondant à 100% de la prime au parcours sans pénalité des épreuves sans chronomètre ;
- Classement au chronomètre : une prime complémentaire est allouée au premier tiers des classés et est calculée en fonction du classement de la manière suivante :
  - Nombre des partants multiplié par la prime au parcours sans pénalité des épreuves sans chronomètre ;
  - Multiplié par 3.5%.

#### Exemples :

1) Cycle Classique 6 ans au chronomètre | 20 partants et 12 sans pénalité.

Le 2<sup>ème</sup> classé sera crédité de :  $150 + ((150 * 20 * 0.035) * (7.3/35)) = 171.90 \text{ €}$

Classt	Algorithme	Dotation		
		105.00	1 800.00	1 905.00
		Chrono	SF	Total
1	9.8	29.40	150.00	179.40
2	7.3	21.90	150.00	171.90
3	5.3	15.90	150.00	165.90
4	4.2	12.60	150.00	162.60
5	3.5	10.50	150.00	160.50
6	2.8	8.40	150.00	158.40
7	2.1	6.30	150.00	156.30
8	0.0	0.00	150.00	150.00
9	0.0	0.00	150.00	150.00
10	0.0	0.00	150.00	150.00
11	0.0	0.00	150.00	150.00
12	0.0	0.00	150.00	150.00

2) Cycle Libre 2<sup>ème</sup> année 6 ans | 5 partants et 3 sans pénalité.

Le 2<sup>ème</sup> classé sera crédité de :  $20 + ((20 * 5 * 0.035) * (4/10)) = 21.40 \text{ €}$

Classt	Algorithme	Dotation		
		3.50	60.00	63.50
		Chrono	SF	Total
1	6.0	2.10	20.00	22.10
2	4.0	1.40	20.00	21.40
3	0.0	0.00	20.00	20.00

3) Cycle Jeunes Poneys 6 ans | 13 partants et 4 sans pénalité.

Le 2<sup>ème</sup> classé sera crédité de :  $53 + ((53 * 13 * 0.035) * (6.5/25)) = 59.27 \text{ €}$

Classt	Algorithme	Dotation		
		24.11	212.00	236.11
		Chrono	SF	Total
1	9.5	9.16	53.00	62.16
2	6.5	6.27	53.00	59.27
3	3.8	3.67	53.00	56.67
4	3.0	2.89	53.00	55.89
5	2.2	2.12	0.00	2.12

### 3.3. Algorithme de répartition des dotations

Dotation de base : 5 euros pour 3 partants.  
 Algorithme de répartition (1 prix pour 3 partants).

Dot.	Nb partants	Nbre tranches	Classement																																	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	
			←----- nombre de points attribués en fonction du classement ----->																																	
5	1	à 3	1	5.0																																
10	4	à 6	2	6.0	4.0																															
15	7	à 9	3	7.5	4.5	3.0																														
20	10	à 12	4	8.8	5.6	3.2	2.4																													
25	13	à 15	5	9.5	6.5	3.8	3.0	2.2																												
30	16	à 18	6	9.6	7.0	4.6	3.6	3.0	2.2																											
35	19	à 21	7	9.8	7.3	5.3	4.2	3.5	2.8	2.1																										
40	22	à 24	8	10.0	7.6	6.0	4.8	4.0	3.2	2.4	2.0																									
45	25	à 27	9	10.3	7.9	6.4	5.2	4.4	3.6	2.8	2.4	2.0																								
50	28	à 30	10	10.7	8.3	6.8	5.5	4.7	3.9	3.1	2.7	2.3	2.0																							
55	31	à 33	11	11.0	8.6	7.1	5.8	5.0	4.2	3.4	3.0	2.6	2.3	2.0																						
60	34	à 36	12	11.2	8.8	7.3	6.1	5.3	4.5	3.7	3.3	2.9	2.6	2.3	2.0																					
65	37	à 39	13	11.4	9.0	7.5	6.3	5.6	4.8	4.0	3.6	3.2	2.8	2.5	2.3	2.0																				
70	40	à 42	14	11.6	9.2	7.8	6.6	5.8	5.0	4.2	3.8	3.4	3.1	2.8	2.5	2.2	2.0																			
75	43	à 45	15	11.9	9.5	8.0	6.8	6.0	5.2	4.4	4.0	3.6	3.3	3.0	2.7	2.4	2.2	2.0																		
80	46	à 48	16	12.1	9.7	8.2	7.0	6.2	5.4	4.6	4.2	3.8	3.5	3.2	2.9	2.6	2.4	2.2	2.0																	
85	49	à 51	17	12.2	9.8	8.4	7.2	6.4	5.6	4.8	4.4	4.0	3.7	3.4	3.1	2.8	2.6	2.4	2.2	2.0																
90	52	à 54	18	12.4	10.0	8.5	7.3	6.6	5.8	5.0	4.6	4.2	3.8	3.5	3.3	3.0	2.8	2.6	2.4	2.2	2.0															
95	55	à 57	19	12.7	10.3	8.8	7.6	6.7	5.9	5.1	4.7	4.3	4.0	3.7	3.4	3.2	2.9	2.7	2.5	2.3	2.2	2.0														
100	58	à 60	20	12.7	10.3	8.9	7.7	6.9	6.1	5.3	4.9	4.5	4.2	3.9	3.6	3.3	3.1	2.9	2.7	2.5	2.3	2.2	2.0													
105	61	à 63	21	13.0	10.6	9.1	7.8	7.0	6.2	5.4	5.0	4.6	4.3	4.0	3.7	3.5	3.3	3.0	2.8	2.7	2.5	2.3	2.2	2.0												
110	64	à 66	22	13.0	10.7	9.2	8.0	7.2	6.4	5.6	5.2	4.8	4.4	4.1	3.9	3.6	3.4	3.2	3.0	2.8	2.6	2.5	2.3	2.1	2.0											
115	67	à 69	23	13.3	10.9	9.3	8.1	7.3	6.5	5.7	5.3	4.9	4.6	4.3	4.0	3.8	3.5	3.3	3.1	2.9	2.8	2.6	2.4	2.3	2.1	2.0										
120	70	à 72	24	13.4	11.0	9.5	8.3	7.5	6.6	5.8	5.4	5.0	4.7	4.4	4.1	3.9	3.7	3.4	3.2	3.1	2.9	2.7	2.6	2.4	2.3	2.1	2.0									
125	73	à 75	25	13.4	11.0	9.6	8.4	7.6	6.8	6.0	5.6	5.2	4.8	4.5	4.3	4.0	3.8	3.6	3.4	3.2	3.0	2.8	2.7	2.5	2.4	2.3	2.1	2.0								
130	76	à 78	26	13.5	11.2	9.7	8.5	7.7	6.9	6.1	5.7	5.3	5.0	4.7	4.4	4.1	3.9	3.7	3.5	3.3	3.1	3.0	2.8	2.7	2.5	2.4	2.2	2.1	2.0							
135	79	à 81	27	13.8	11.3	9.8	8.6	7.8	7.0	6.2	5.8	5.4	5.1	4.8	4.5	4.3	4.0	3.8	3.6	3.4	3.2	3.1	2.9	2.8	2.6	2.5	2.4	2.2	2.1	2.0						
140	82	à 84	28	13.9	11.5	10.0	8.7	7.9	7.1	6.3	5.9	5.5	5.2	4.9	4.6	4.4	4.1	3.9	3.7	3.5	3.4	3.2	3.0	2.9	2.7	2.6	2.5	2.3	2.2	2.1	2.0					
145	85	à 87	29	14.0	11.6	10.1	8.9	8.0	7.2	6.4	6.0	5.6	5.3	5.0	4.7	4.5	4.2	4.0	3.8	3.6	3.5	3.3	3.1	3.0	2.8	2.7	2.6	2.5	2.3	2.2	2.1	2.0				
150	88	à 90	30	14.1	11.7	10.2	9.0	8.2	7.3	6.5	6.1	5.7	5.4	5.1	4.8	4.6	4.3	4.1	3.9	3.7	3.6	3.4	3.2	3.1	2.9	2.8	2.7	2.6	2.4	2.3	2.2	2.1	2.0			
155	91	à 93	31	14.2	11.8	10.3	9.1	8.3	7.4	6.6	6.2	5.8	5.5	5.2	4.9	4.7	4.4	4.2	4.0	3.8	3.7	3.5	3.3	3.2	3.0	2.9	2.8	2.7	2.5	2.4	2.3	2.2	2.1	2.0		
160	94	à 96	32	14.3	11.9	10.4	9.2	8.3	7.5	6.7	6.3	5.9	5.6	5.3	5.0	4.8	4.5	4.3	4.1	3.9	3.8	3.6	3.4	3.3	3.1	3.0	2.9	2.8	2.6	2.5	2.4	2.3	2.2	2.1	2.0	
165	97	à 99	33	14.4	12.0	10.5	9.2	8.4	7.6	6.8	6.4	6.0	5.7	5.4	5.1	4.9	4.6	4.4	4.2	4.0	3.9	3.7	3.5	3.4	3.2	3.1	3.0	2.8	2.7	2.6	2.5	2.4	2.3	2.2	2.1	2.0

### 3.4. Performances obtenues lors de CSI se déroulant en France

Selon l'article 7 du règlement des épreuves de saut d'obstacles :

Des points fictifs sont accordés aux chevaux ayant des performances sur de CSI se déroulant en France, sur la manche 1 des épreuves de type Grand Prix.

Un total de 150 points sera attribué aux chevaux finissant la première manche et sortant de piste sans pénalité, aux obstacles et dans le temps.

### 3.5. Part organisateur délégué perçue sur les engagements

	Part organisateur par engagé en €		
	Inférieur à 250 engagés	Supérieur à 250 et inférieur à 500 engagés	501 engagés et plus
Formation, Cycle Classique (hors SHF Vidéo)	2 500 €	Nombre d'engagés * 10€	(500 * 10€) + (nombre d'engagés – 500) * 9€
Cycle Classique SHF Vidéo	2 250 €	Nombre d'engagés * 9€ Une quote-part de 150 €HT (180 €TTC) par journée de concours sera déduite de ce total	
Cycle Libre régional et interrégional	Epreuve en semaine : Nombre d'engagés * 9 €		Epreuve le week-end et jours fériés : Nombre d'engagés * 13 €
Cycle Jeunes Poneys	Epreuve en semaine : Nombre d'engagés * 9 €		Epreuve le week-end et jours fériés : Nombre d'engagés * 13 €